

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 295/04

AMR 19/011/2004 –ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

BRÉSIL Eudo Lustosa Brasil (h)

ainsi que les autres membres du personnel du *Centro de Defesa dos Direitos Humanos do Acre* (Centre de défense des droits humains de l'Acre)

Londres, le 22 octobre 2004

À l'issue d'investigations, le défenseur des droits humains Eudo Lustosa Brasil a récemment rendu publiques des informations selon lesquelles des membres de la police militaire ont torturé des détenus dans une prison de haute sécurité de l'État de l'Acre. Au cours des jours qui viennent de s'écouler, il a été victime d'une tentative de meurtre et a reçu de multiples menaces de mort. Amnesty International pense que ces faits sont directement liés à son travail et craint pour la sécurité de cet homme qui, comme ses collègues, pourrait courir un grave danger.

Le 19 octobre, alors qu'il rentrait chez lui à moto, trois motocyclistes ont fait feu sur Eudo Lustosa Brasil. Il n'a pas été blessé, mais deux jours après, il a reçu un coup de téléphone anonyme lors duquel il a été menacé en ces termes : « *C'était juste un avertissement, la prochaine fois tu finiras sous terre.* »

Eudo Lustosa Brasil travaille pour le *Centro de Defesa dos Direitos Humanos do Acre* (Centre de défense des droits humains de l'Acre), dont le siège se trouve à Rio Branco, la capitale de l'État de l'Acre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

À la fin des années 1990, le crime organisé exerçait une emprise considérable dans l'État de l'Acre, et les escadrons de la mort y menaient de multiples opérations avec la complicité de la police de l'État. Depuis l'incarcération, en 2000, d'un député fédéral qui dirigeait ces activités, la sécurité des défenseurs des droits humains résidant dans cet État est moins menacée. Il est essentiel, cependant, que les autorités prennent rapidement des mesures montrant qu'elles ne toléreront aucune forme d'intimidation ou de harcèlement à l'égard de ces personnes.

Au Brésil, les défenseurs des droits humains qui enquêtent sur les atteintes commises par des policiers ou des membres du personnel carcéral, notamment des actes de torture, courent le risque d'être la cible de menaces de mort, de manœuvres d'intimidation ou d'attaques. Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il envisageait de mettre en œuvre un programme national de protection de ces militants, mais, pour l'heure, aucune date de lancement n'a été communiquée.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité d'Eudo Lustosa Brasil et des autres membres du personnel du *Centro de Defesa dos Direitos Humanos do Acre* (Centre de défense des droits humains de l'Acre) ;

– demandez instamment que soit conduite une enquête exhaustive sur l'agression dont cet homme a été victime, le 19 octobre, et sur les menaces de mort proférées contre lui, et appelez les pouvoirs publics à veiller à ce que les responsables présumés soient déférés à la justice ;

– exhortez les autorités à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité d'Eudo Lustosa Brasil, conformément aux souhaits de cet homme ;

– priez-les de condamner publiquement, dans les termes les plus forts, toute attaque ou menace ciblant des défenseurs des droits humains au Brésil ;

– demandez des précisions concernant le programme de protection des défenseurs des droits humains que le gouvernement fédéral envisage de mettre en œuvre.

APPELS À :

Gouverneur de l'État de l'Acre :

Sr. Jorge Ney Viana Macedo Neves
Exmo. Governador Estado do Acre
Governadoria, Escritório de Governo
Av. Brasil 402 – Centro
69900-100 - Rio Branco/AC
Brésil

Fax : +55 68 223 8355

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Gouverneur,

Secrétaire spécial à la sécurité publique de l'État de l'Acre :

Sr. Fernando Mello da Costa
Exmo. Secretário de Segurança Pública do Estado do Acre
Secretaria de Segurança Pública - SEJUSP
Rua Marechal Deodoro, 219 - 3º andar
69908-000 - Rio Branco /AC, Brésil

Fax : +55 68 224 0717 (Si une personne décroche, dites :
« *Fax, por favor.* »)

Formule d'appel : *Exmo. Sr. Secretário*, / Monsieur le Secrétaire,

Procureur général de l'État de l'Acre :

Elizeu Buchemeier de Oliveira
Procuradoria-Geral de Justiça
Rua Marechal Deodoro, 360 - Centro
69900-210 - Rio Branco/AC
Brésil

Fax : +55 68 223 4891

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Secrétaire spécial aux droits humains :

Secretário Especial dos Direitos Humanos
Nilmário Miranda
Esplanada dos Ministérios – Bl. – T – 4º andar
70064-900 – Brasília / DF
Brésil

Fax : +55 61 223 2260

Formule d'appel : *Exmo Sr Secretário*, / Monsieur le Secrétaire,

Centre de défense des droits humains de l'Acre (ONG) :

Centro de Defesa dos Direitos Humanos do Acre
Rua Alvorada, Nº 54, Sala 13
Bairro Bosque
6909-380 –Rio Branco/AC
Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 3 DÉCEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*